

COMMUNIQUE DE PRESSE

40^{EME} REUNION DE LA COMMISSION RAMOGE
MARDI 16 JANVIER 2007
MONACO - MINISTERE D'ETAT

L'Accord RAMOGE, signé en 1976 et amendé en 2003, est l'instrument dont se sont dotés la France, l'Italie et Monaco pour que les zones côtières de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Principauté de Monaco et de la Région Ligure constituent une zone pilote de gestion intégrée du littoral, de prévention et de lutte contre les pollutions marines.

La Commission RAMOGE, organe décisionnel de l'Accord, a tenu sa 40^{ème} réunion en Principauté de Monaco, le mardi 16 janvier 2007, sous la Présidence de Monsieur Aldo COSENTINO, Directeur Général au sein du Ministère de l'Environnement Italien.

A cette occasion, la Commission a dressé le bilan à mi-parcours des activités menées dans le cadre du Biennium d'activités 2006-2007.

Tout d'abord, la Commission est revenue sur les célébrations des 30 ans de l'Accord qui ont ponctué l'année 2006. Elle a tenu à remercier toutes les personnes qui ont contribué à leur bon déroulement. Les trois Etats à tour de rôle ont accueilli les manifestations, en mars la Principauté avec le Trophée RAMOGE, la France en mai avec l'exercice POLLUX et l'Italie en octobre avec la chasse au trésor.

Le point d'orgue a été la journée de célébration organisée le 9 mai à Monaco durant laquelle les moyens de lutte contre la pollution des Etats membres ont été présentés aux Membres de l'Accord ainsi qu'aux élèves français, italiens et monégasques présents. La Cérémonie tenue au Musée Océanographique, en présence de S.A.S le Prince Albert II, a été l'occasion pour chacun des Etats de réaffirmer leur attachement à l'Accord mais aussi aux activités de sensibilisation des plus jeunes à la protection de l'environnement marin et côtier.

Concernant le programme d'activités pour ce Biennium, il convient notamment de citer :

- Dans le domaine de la lutte contre les pollutions :
 - Dans le cadre du Plan RAMOGEPOL, la réalisation d'un nouvel exercice de lutte contre les pollutions accidentelles, les 16 et 17 mai 2006, au large de Marseille, réunissant les trois Pays Membres et l'Espagne.
 - Le renforcement des travaux sur la thématique des macro-déchets (campagne de ramassage par les pêcheurs, sensibilisation des scolaires, recherche de solution en commun, participation à la mise en place d'une étude pilote au Maroc avec le MED POL).
- Dans le domaine de la préservation de la biodiversité :
 - La parution du Guide sur les herbiers de Posidonie et le lancement de son édition en italien. La qualité de cet ouvrage de référence adressé en France et à Monaco à tous les décideurs a été saluée par les instances gouvernementales.
 - Le démarrage de l'évaluation cartographique de l'expansion des Caulerpes envahissantes le long du littoral franco-monégasque (Cap d'Ail à Cap Martin) dont les résultats seront disponibles d'ici la fin de l'année.

Secrétariat RAMOGE

9 rue Princesse Marie de Lorraine - MONACO

Email : ramoge@ramoge.org

Web : <http://www.ramoge.org>